

S.C. MOUANS SARTOUX Tennis de Table

FICHE D'ADHESION - Saison 2018-2019

Nom : _____ Prénom : _____

Inscription (Cotisation - Assurance – Licence)

Tarif :

Adulte Compétition : **175 €**

Adulte Loisir : **160 €**

Jeunes : **160 €**

Jeunes (séance mercredi 16h) : **140 €**

Réduction adhésion multiple : -

2ème adhérent d'une même famille : 20%,

le 3ème et les suivants : 50 %

Montant à régler :

Mode de règlement :

Je règle ce jour la totalité en espèces

Je règle par chèque, j'établis ce jour :

1 chèque

2 chèques (50% + 50%)

3 chèques (50% + 25% + 25%)

Dates de remise en banque souhaitée :

1^{er} chèque : ____/____/____

2^{ème} chèque : ____/____/____

3^{ème} chèque : ____/____/____

(maximum 3 mois après la date d'inscription)

Merci de libeller les chèques à l'ordre du SCMS Tennis de table et d'indiquer au dos du chèque le nom de l'adhérent s'il est différent de celui du titulaire du compte.

Information Assurance FFTT - Assurance complémentaire

Une information concernant les assurances complémentaires proposées par la FFTT est jointe à cette fiche.

Nous vous demandons de prendre connaissance de ce document.

La case « *Je souhaite souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel » à 0,18 euros que je règle avec ma licence* » est cochée par défaut. Ces 0,18 euros sont inclus dans le montant de l'inscription indiqué ci-contre.

Si vous souhaitez bénéficier d'une garantie complémentaire optionnelle, cochez la case ci-dessous. Un dirigeant du club prendra contact avec vous pour les formalités de souscription.

Je souhaite bénéficier d'une garantie complémentaire proposée par la FFTT

Autorisation de sortie (mineurs)

Je n'autorise pas mon enfant à aller et venir seul du lieu des entraînements à son domicile ou à tout autre lieu de résidence privé.

Déplacements sportifs (mineurs)

Je décharge l'association et ses dirigeants de toute responsabilité lors des déplacements sportifs au cours desquels mon enfant est pris en charge par un accompagnateur de l'association.

Site Internet – Page Facebook

Je n'autorise pas la publication de photos sur lesquelles je suis identifiable sur le site Internet ou sur la page Facebook de l'association.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

(signature des parents pour les mineurs)

Documents à joindre :

- o 1 photo d'identité,
- o **OBLIGATOIRE POUR TOUS** – Certification médicale matérialisée par :
 - o Soit par un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table (avec la mention « En compétition » pour ceux qui désirent participer à des épreuves fédérales)
 - o Soit par une **attestation signée** après avoir complété le questionnaire médical fédéral si vous disposez d'un certificat médical conforme au descriptif ci-dessus établi après le 30 juin 2016.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Date :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

N° de téléphone :

Merci d'indiquer entre parenthèses l'affectation de chaque numéro (Ex : domicile, adhérent, père, mère, travail,...)

Tél 1 : (.....)

Tél 2 : (.....)

Tél 3 : (.....)

Tél 4 : (.....)

Tél 5 : (.....)

Email :

Je n'autorise pas l'association à communiquer mon email à la Fédération Française de Tennis de Table.

AUTRES INFORMATIONS : (Ces informations sont facultatives)

Pour les adultes : Profession :

Pour les jeunes : Profession des parents :

Ecole / Classe :

Les informations recueillies lors votre adhésion sont utilisées pour l'établissement de votre licence sportive et vous contacter en cas de besoin.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont accessibles uniquement aux gestionnaires de l'association pendant la durée de votre adhésion. Elles pourront être communiquées à la Fédération Française de Tennis de Table lors de l'établissement de votre licence.

Conformément à la loi « RGPD », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser au Président de l'association (contact@scmstt.com)



ASSURANCES
CONTRAT DE BASE DOMMAGES CORPORELS FFTT

MMA ENTREPRISE garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales proposées par la FFTT figurant sur le site WEB de la FFTT à l'adresse www.fftt.com, rubrique « administratif » et des assurances qui lui sont proposées notamment une assurance dommage corporel de base et garanties complémentaires.

L'assurance dommage corporel « garantie de base » au tarif de 0,18 €

Pourquoi souscrire une garantie individuelle accidents ?

Parce que la garantie Responsabilité Civile ne garantit pas vos propres dommages.
Parce que la souscription de cette assurance vous offre de nombreux avantages pour une cotisation minimale (0,18€). Ce montant est compris dans le prix de la licence fédérale, de chaque catégorie.
Parce que vous pourrez percevoir un capital ou un remboursement de frais médicaux en complément des indemnités versées par votre organisme social.

Parce que vous serez garanti sans franchise en complément de la sécurité sociale pour vos frais de traitement et pour des prestations telles le forfait journalier, des frais de transport non pris en charge par la sécurité sociale et pour des frais dentaires (selon barème prévu au contrat).

Parce que vous pouvez profiter des garanties complémentaires à tarif négocié par la fédération.

Une pratique sportive vous expose nécessairement à des dommages corporels et il est donc important de se protéger par la souscription d'une assurance adaptée, à tarif négocié par la Fédération.

- Je souhaite souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel » à 0,18 € que je règle avec ma licence
- Je ne souhaite pas souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel ». Je n'acquiesce pas le montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat dommages corporels.

Le soussigné qui ne souhaite pas souscrire à l'assurance « dommage corporel » proposée reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de ses participations aux matchs. Il déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus.

Possibilité de souscrire aux garanties complémentaires si adhésion à la garantie de base « Assurance Dommage Corporel » à

0,18 €

(âge limité à 70 ans pour les garanties décès – invalidité)

A	GARANTIE BRONZE	GARANTIE ARGENT	GARANTIE OR
Capitaux <u>décès</u>	10 000 €	20 000 €	30 000 €
Capitaux <u>invalidité</u> en cas d'accident corporels	20 000 €	40 000 €	50 000 €
Indemnité <u>journalière</u> Franchise 3 jours, Duré maxi. 365 jours, Age à partir de 16 ans et moins de 65 ans	NEANT	15 €	25 €
Frais médicaux	NEANT	NEANT	100 % du régime conventionné de la SS
Cotisations complémentaires T.T.C.	5 €	8 €	15 €

Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site web de la FFTT à l'adresse à l'adresse www.fftt.com, rubrique « administratif » - Le contrat d'assurance. Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFTT.